

Intitulé de la Formation : Ingénierie de l'Environnement Marin et Protection des Ecosystèmes (IEMPE)

Semestre : 2

UED 2.2 : ATELIER MER & LITTORAL

Crédits : 2

Coefficients : 1

Matière 1 : Atelier Mer & Littoral

Objectifs de l'enseignement : Voir sur le terrain les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours du cursus.

Connaissances préalables recommandées : Les enseignements de S1 et S2 de la spécialité

Contenu de la matière

Volume horaire total : 30 h

Une semaine bloquée sera consacrée à :

Option 1 : un stage de plongée sous-marine en vue de l'obtention du niveau 1.

L'apprenant devra aborder les points suivants :

- Notions théoriques de base : (la physique, les accidents de plongée, la réglementation, etc.)
- Nage avec et sans scaphandre (PMT : palmes, masque et tuba).
- Apprendre à gréer et dégréer le scaphandre ainsi qu'à régler le gilet de stabilisation
- Réalisation d'au moins dix plongées encadrées au bout desquelles l'étudiant devra savoir se stabiliser à toute profondeur (maîtrise du gilet) ; surveiller sa consommation d'air (utilisation du manomètre) ; réagir aux situations usuelles (panne d'air d'un coéquipier, douleur aux oreilles ou aux sinus, froid, perte de la palanquée, etc.) ; exercices de vidage de masque ; maîtrise de la vitesse de remontée avec une bonne stabilisation au palier de décompression.
- Rapport de stage sur les connaissances acquises et sur ce qui a été observé en plongée

Option 2 : un mini-projet multidisciplinaire réalisé au sein des laboratoires de recherche de l'ENSSMAL.

- Un rapport de l'ensemble des activités multidisciplinaires devra être réalisé